

Index AI : PRE01/178/2011
01 April 2011

Condamnation de l'attaque dont a fait l'objet un bâtiment de l'ONU en Afghanistan

Amnesty International condamne fermement l'attaque contre un bâtiment de l'ONU à Mazar-e-Charif qui a provoqué la mort d'une dizaine d'employés civils de l'ONU, et elle présente ses condoléances à leurs familles. Il s'agit de l'attaque la plus sanglante contre l'ONU en Afghanistan depuis que les États-Unis et leurs alliés ont aidé à chasser les talibans du pouvoir en 2001. Amnesty International demande au gouvernement afghan de diligenter une enquête exhaustive sur cette attaque et de déférer à la justice les responsables de ces agissements.

« Le gouvernement doit intervenir immédiatement pour que les auteurs de cette attaque soient déférés à la justice, a déclaré Sam Zarifi, directeur du programme Asie-Pacifique d'Amnesty International. Il revient en définitive au gouvernement afghan de protéger les Afghans et les ressortissants étrangers contre les actes violents commis par des groupes extrémistes. L'impunité omniprésente et le fait que les auteurs d'atteintes aux droits humains continuent d'échapper à l'obligation de rendre des comptes affaiblissent considérablement l'état de droit en Afghanistan. »

Des millions d'Afghans dépendent toujours de l'aide internationale pour leurs besoins essentiels, notamment en ce qui concerne l'eau et la nourriture, les soins médicaux et l'éducation. Cette dernière attaque en date contre les Nations unies va affaiblir encore la capacité de l'ONU et des autres organisations humanitaires à venir en aide aux Afghans. Le gouvernement doit renforcer la protection du personnel humanitaire afghan et étranger qui travaille en Afghanistan.